



Direction de l'instruction publique et de la culture
Office de l'école obligatoire et du conseil
Direction du service psychologique pour enfants et adolescents

Sulgeneckstrasse 70
3005 Berne
+41 31 633 85 11
akvb.bkd@be.ch
www.be.ch/inc

Direction de l'instruction publique et de la culture, Sulgeneckstr. 70, 3005 Berne

Notre réf : 2022.BKD.8101 / 1722521

Berne, le 25 mars 2025

Transfert de Moutier dans le Canton du Jura : information de l'organisation prévue

Madame, Monsieur,
Chers partenaires,

Dans la perspective du transfert de Moutier dans le Canton du Jura, nous vous informons par ce courrier de l'organisation prévue pour toutes questions relatives au Service psychologique pour enfants et adolescents (SPE).

Annonces pour des mesures renforcées pour l'année scolaire 2026-2027

Les annonces doivent être faites au Service psychologique pour enfants et adolescents (SPE) jusqu'au 1^{er} novembre 2025 avec la feuille d'annonce et les documents usuels que vous trouverez sur notre site internet : [Formulaires d'annonce, fiches d'information et téléchargements](#) → [Annonce de l'école](#).

Ces documents seront transmis au Service de l'enseignement du Canton du Jura (SEN). Le SEN instruira les procédures d'évaluation standardisées (PES). Dans cette perspective, les parents seront invités à signer une autorisation pour la transmission des données qui concernent la scolarisation. La transmission de données se limitera à celles contenant des informations nécessaires pour la demande actuelle : [Autorisation de transmission des données en rapport avec la scolarisation](#)

Annonces pour des mesures ordinaires

- *pour l'année scolaire 2025-2026*
Si des mesures ordinaires doivent être prises en cours d'année (mesures OMO¹, objectifs d'apprentissage revus à la baisse par exemple), vous pourrez vous adresser au SPE, et ce jusqu'au 31 décembre 2025
- *pour l'année scolaire 2026-2027*
Les demandes pour la classe de transition ou une session d'enrichissement pour l'année suivante doivent être faites au Service de l'enseignement jurassien SEN jusqu'au 31 janvier 2026 selon les procédures en vigueur.

¹ Ordonnance du 19.09.2007 régissant les mesures de pédagogie spécialisée ordinaires et les mesures de soutien relevant de l'offre ordinaire de l'école obligatoire ; RSB 432.271.1

Demandes pour des conseils en matière d'éducation dans le cadre de la scolarité

Elles seront à adresser au Centre d'orientation scolaire et professionnelles du Canton du Jura (COSP) qui pourra les traiter à partir du 1^{er} janvier 2026.

Par ailleurs, nous vous informons qu'à partir du mois d'août 2025, le Service psychologique pour enfants et adolescents (SPE) va déménager et vous accueillera à **Tavannes, Grand-Rue 4** (no de tel inchangé). Pour toute question concernant les points mentionnés dans cette lettre, vous pouvez vous adresser au secrétariat du SPE de Moutier, au 031 636 16 16.

En espérant que ces informations seront utiles à l'organisation de cette transition, nous vous prions de recevoir nos salutations les meilleures.

Office de l'école obligatoire et du conseil
Direction du service psychologique pour enfants et adolescents



Daniela Bleisch Papini
Co-Directrice

Office de l'école obligatoire et du conseil
Service psychologique pour enfants et adolescents



Emmanuel Schwab
Chef de service

Copie à:

- Simon Graf, Chef de l'office Office de l'école obligatoire et du conseil (OECO)
- Stève Blaesi, Chef adjoint de l'office Office de l'école obligatoire et du conseil (OECO)
- Andréa Fuchs Fateh, Responsable de l'enseignement spécialisé francophone, Office de l'école obligatoire et du conseil (OECO)
- Richard Garraux, Inspecteur scolaire 17e arrondissement
- Serge Büttiker, Inspecteur scolaire 18e arrondissement
- Laura Ezquerra, Juriste, Office de l'école obligatoire et du conseil (OECO)
- Fred-Henri Schnegg, Chef du Service de l'enseignement (SEN) du Canton du Jura
- Ségolène Eberlin, Adjointe au chef du Service de l'Enseignement (SEN) du Canton du Jura
- Marco Valsangiacomo, Responsable du service de l'enseignement spécialisé (SEN) du Canton du Jura
- Andréas Häfeli, Chef de service du Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire (COSP) du Canton du Jura